

Section de Savoie

**Le 1^{er} degré en Savoie en quelques chiffres...
Et le compte rendu du CTSD du jeudi 10 décembre 2020**

Jeudi 10 décembre 2020 s'est tenu le comité technique spécial départemental de la Savoie qui avait pour objet le bilan de la rentrée 2020 dans le 1^{er} degré.

Vous pouvez trouver tous les résultats dans [le document complet de l'administration](#).

Nous avons aussi largement évoqué les questions du mouvement des personnels ([voici le bilan chiffré de la part de l'administration](#)). Nous ne reviendrons pas sur tout ce que nous disons et dénonçons depuis ce nouveau mouvement mais au-delà des chiffres, force est de constater qu'il y a de moins en moins de considération du facteur humain avec ces nouvelles règles du mouvement !

Vous pourrez aussi trouver :

- [La répartition des services civiques](#) pour l'aide administrative à la direction d'école. Le SE-Unsa est largement intervenu pour rappeler que c'est une vraie aide administrative qui est nécessaire avec des postes pérennes. Ce n'est pas le cas des services civiques...
- [La répartition des professeur.e.s des écoles stagiaires](#). Pour le SE-Unsa, sans revenir sur le fait qu'il est important de pouvoir accueillir ces jeunes collègues, c'est une charge de travail supplémentaire importante pour la/le collègue en doublette, pour l'ensemble de l'équipe et pour le/la directeur.trice. Le SE-Unsa demande que l'on commence d'abord par recueillir les écoles/collègues volontaires, puis ensuite, il faut que la répartition des supports berceaux des postes de stagiaires change d'une année sur l'autre.

En préliminaire, le SE-Unsa a rappelé l'exigence de dialogue social. De plus, nous avons rappelé que nos collègues sont épuisés. Ils tiennent l'école à bout de bras. Ils ont besoin de soutien, de reconnaissance. Il faut les accompagner.

Pour l'IA, il dit avoir conscience de la situation. La semaine prochaine, il y aura un CHSCT pour traiter notamment des fiches santé sécurité au travail des personnels. Pression très forte pour tout le monde : personnels de la DSDEN, les circonscriptions et l'ensemble des enseignants. Souhait de solidarité avec les personnels. Il assure son soutien et une très forte préoccupation pour l'ensemble des personnels. Il souhaite gérer avec la plus grande bienveillance, y compris les erreurs...

Sur la question sanitaire, suite à une réunion avec le préfet, il confirme qu'il y a encore une forte circulation du virus dans notre département.

Section de Savoie

Formation continue

L'intersyndicale SE-UNSA, SNUipp-FSU et FO avaient demandé à l'administration de sursoir aux animations pédagogiques et avaient interpellé sur les constellations : nous demandions de laisser le choix aux équipes de participer ou non aux constellations.

La réponse de l'IA est claire, tout se met en place et ceci se fait pour l'instant en distanciel.

Le SE-Unsa est intervenu pour rappeler à l'IA que l'administration était bien loin des préoccupations des collègues. Au regard de la situation sanitaire et du travail engagé chaque jour par les enseignants, la formation est loin d'être une priorité. Il faut laisser du temps aux enseignants pour souffler. Continuer à imposer ce temps de formation, coûte que coûte, est maltraitant.

Sur la question des échanges de postes et des regards croisés dans le cadre de la formation en constellation, l'intersyndicale demandait très clairement à l'IA qu'il n'y ait pas d'obligation pour les enseignants. **La réponse de l'IA est aussi très claire : ceci ne peut être qu'une proposition mais en aucun cas ça sera imposé aux enseignants. Le SE-Unsa prend acte et n'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté dans votre circonscription.**

Elèves sans masques / Collectifs anti-masques + gestion sur des écoles. Le SE-Unsa est réintervenue pour dire à l'IA qu'il était important de soutenir très rapidement les équipes qui se trouvaient souvent face à des parents agressifs. Il faut très vite que les IEN et l'IA s'empare du problème pour soulager les équipes et surtout le/la directeur.trice. L'IA rappelle qu'il faut en effet très vite prendre attache auprès de l'IEEN pour du soutien. L'IA a écrit aux familles pour soutenir les équipes. Il restera très ferme.

Prime directeurs.trices : quels délai de versement ?

Encore une fois, c'est inacceptable. Si notre Ministre était aussi fort pour mettre en paiement cette prime que pour aller sur les plateaux de BFM... Bref, ça devrait arriver mais plutôt en janvier ! Pas plus de commentaires...

Prime aux personnels encadrant des pôles d'accueil des enfants de personnels prioritaires durant le premier confinement

Encore une question que nous faisons remonter... Pour l'IA, oui, les AESH y ont droit... mais pour notre deuxième question... en cas d'erreur, et bien, ce n'est plus possible de mettre en paiement... Car tout est déjà acté et clôturé. L'IA invite à faire remonter les erreurs mais sans pouvoir forcément y répondre. Il dit qu'il y aura une vigilance... mais laquelle. En cas de problème, nous vous invitons donc à écrire à l'IA sous couvert de votre IEN et de nous tenir au courant

Section de Savoie

Campagne de dépistage

40 tests sur la commune d'Aix-les-Bains : 0 cas positif.

Jour de carence :

Les élus du personnel ont alerté sur des problèmes de jour de carence alors que des collègues étaient seulement en isolement.

Secrétaire générale : si arrêt maladie, automatiquement jour de carence

Sinon, il faut produire un certificat d'isolement pour obtenir une autorisation d'absence. S'il y a eu un jour de carence alors que le collègue n'était pas malade, il faut que l'enseignant donne une attestation d'isolement de la part de son médecin ou voir avec le médecin de prévention.

Sorties scolaires (contradiction sanitaire/vigipirate), une position départementale et uniformisée entre circonscriptions a-t-elle été actée ?

Pour l'IA, il est possible de faire des sorties dans le respect des normes sanitaires et de Vigipirate.

GS à 24 sur l'ensemble du département

A la rentrée 2020, 354 écoles sur 374, en dehors de l'éducation prioritaire, remplissent les conditions à 24 élèves max par classe. Donc 20 écoles ne remplissent pas les conditions (556 élèves sur 4177 en GS).

Travail sur un schéma départemental pour travailler (peut-être) sur des regroupements ou même des fusions d'écoles.

L'IA annonce en effet la volonté de travailler dans ce sens. **Les représentants du personnel du SE-Unsa sont intervenus pour dire qu'ils tenaient à la spécificité de la maternelle et qu'il n'était pas nécessaire de faire des fusions à tout prix. Aussi, dans le cas de fusion ou de création d'un RPI, il faut l'adhésion des équipes sinon il ne doit pas y en avoir.** Quant à la question des RPI, s'il faut réfléchir en termes d'offre pédagogique de qualité, attention, l'école « crée, conserve et sauvegarde » du territoire et il est important de conserver un maillage important (parfois le dernier service public encore présent dans des communes). Il faut aussi faire attention à la question du transport qui est payant depuis quelques années et qui pose donc des questions d'égalité dans l'accès à l'école. L'IA annonce qu'un GT sera réuni en amont du CDEN carte scolaire en associant parents/élus/syndicats pour échanger sur tous ces sujets. L'IA souhaite soutenir les secteurs ruraux isolés.

Réflexion autour de l'aménagement des circonscriptions

Section de Savoie

L'IA annonce vouloir réfléchir à une modification de certaines circonscriptions (à la marge) pour la rentrée 2022 pour rééquilibrer les différences pour faciliter les échanges (nombre de communes / nombre d'écoles / nombre de classe. Ceci pour coller aussi aux 6 réseaux écoles/collèges/lycée de Savoie. En effet, des circonscriptions (Aix les Bains) ont bien plus d'écoles et d'élèves que d'autres circonscriptions plus petites. Il ne touchera pas aux circonscriptions de Maurienne et Tarentaise mais il pourrait y avoir des modifications sur l'avant pays savoyard qui souhaite construire un projet éducatif. Très concrètement, il se pourrait par exemple que les écoles du canton de Yenne soient rattachées à la circonscription de Chambéry (ça c'est ce que nous en avons déduit et dit à l'IA, nous n'avons pas eu de réponse...). Il est opportun, voire nécessaire, de mener ce travail dès cette année pour la rentrée 2022. L'Unsa a rappelé qu'en la matière, un changement de circonscription pour un établissement scolaire est aussi un changement de repère pour une mairie et une école. De nombreux interlocuteurs et référents changent alors. Si cela est fait dans l'urgence ces changements s'imposent dans la douleur, l'année et demie qui nous sépare de septembre 2022 ne sera pas de trop.

Les mesures de la rentrée 2020

Pour la rentrée 2020, 5 postes supplémentaires avaient été attribués en Savoie malgré une légère baisse des effectifs. Il y avait aussi un poste supplémentaire pour la création d'un poste pour « gérer » les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Certes, c'est mieux que les 15 suppressions de la rentrée 2019 mais au regard de la situation plus que compliquée dans nos écoles, la dotation n'a pas permis d'augmenter le remplacement dans notre département, de diminuer le seuil d'ouverture de l'ensemble des écoles, de prendre en considération les écoles accueillant des élèves en ULIS et aussi de prendre en compte nos petites écoles rurales et de montagne tout en de dédoublant les GS en REP+, de créer des postes d'enseignants en RASED (postes ô combien importants avec l'augmentation constante des élèves à besoin éducatifs particuliers) ... bien au contraire...

Très clairement ceci nuit aux conditions de travail des enseignants. Le SE-Unsa a souligné une rentrée particulièrement difficile dans les écoles cette année avec des conditions de travail qui se dégradent d'année en année.

L'IA nous a dit qu'il y avait ainsi 2023 ETP alloués au département +1 moyen supplémentaire pour une unité autisme à Chambéry. Cette unité devrait ouvrir seulement en janvier car il n'y avait pas d'enseignant à positionner sur ce poste (aucune réponse à l'appel à candidature). Il y a eu obligation d'embauche d'un contractuel pour combler ce poste. Pour le SE-Unsa, si nous sommes défavorables à l'embauche de contractuels, que dire si en plus, les embauches se font sur des postes très spécifiques !!!

De plus dans le cadre de la carte scolaire, le SE-Unsa a rappelé que pour la préparation de cette rentrée scolaire, le Ministère avait laissé la possibilité aux maires (des communes rurales) d'accepter ou de refuser une fermeture d'école. Il ne faut pas que ceci se reproduise.

Section de Savoie

Ce n'est pas de leur compétence et, nous l'avons bien vu, ceci créer des inégalités importantes entre les écoles.

Embauche de contractuels 13 embauches de contractuel cette année pour l'instant pour pallier les manques. Pour le SE-Unsa, ce n'est pas normal qu'il y ait autant d'embauches de contractuels dans le premier degré. Enseigner est un métier complexe qui s'apprend et il faut donc augmenter le nombre d'enseignants en ouvrant des places au concours ou en « ouvrant » les listes complémentaires.

A ceci s'ajoute, l'autorisation de recrutements complémentaires liée à la COVID pour renforcer les équipes (au nombre de 31 embauches possibles). Ces « contractuels covid » serait en lien avec l'enseignant titulaire de la classe qui est écarté de la classe pour des raisons de santé. Les contractuels « accueilleraient » les enfants mais laisseraient le pilotage de la classe à l'enseignant qui est à distance. Les contractuels seraient embauchés jusqu'au 5 février 2020 pour l'instant. Les contrats pourraient se poursuivre si besoin.

Recrutement : ce sont des gens en préparation du CRPE pour la plupart ou étudiant M1 ou M2 qui se proposent de faire un stage de longue durée. Pour l'IA : solutions d'urgence qui permettent de garder des élèves en classe. Il y a un contact avec l'INSPE pour recruter. Ce sont donc des personnes qui se destinent à l'enseignement + personnes qui enseignaient à l'étranger mais sans diplôme français reconnu.

Cette fois, c'est encore pire que ce que l'on pouvait imaginer, après les contractuels, le Ministère invente les contractuels pour un mois et ½. Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable. OUI, il y a besoin d'enseignants dans notre département, c'est une certitude mais il faut ouvrir dès à présent les listes complémentaires. Au moins, il y aurait un vrai pari de titulariser ces enseignants à la suite d'une année de stage.

Remplacement

Le SE-Unsa est largement intervenu pour évoquer la situation chaotique du remplacement. Ceci dure depuis plusieurs années et c'est encore plus vrai cette année avec la crise sanitaire. Il est urgent de créer des postes de TRB. Chaque élève a le droit d'avoir un enseignant tous les matins en venant à l'école. Quand un enseignant n'est pas remplacé, ceci pose des problèmes aux équipes. Répartir les élèves dans les autres classes n'est pas une solution.

Secrétaire générale : 8.6% des enseignants sont sur des postes de TRB avec un équilibre dans les circonscriptions. Dans la réalité, on observe une perte de ce taux (dispo, congé parental, maladie), donc la capacité réelle de remplacement baisse... réellement, c'est 4% et aujourd'hui avec le COVID, on arrive à moins que ça. Elle souhaite une réflexion sur ce nombre de TRB.

Le SE-Unsa demande la création de postes supplémentaires de TRB mais il faut aussi s'inquiéter car nous observons une dégradation de l'état de santé de bon nombre de collègues. Comment les accompagner avant le burn-out ? Comment les accompagner avant

Section de Savoie

qu'ils ne soient malades ? Très clairement, il n'y a rien... Depuis quelques années, par exemple, les démissions ont augmenté car des personnels sont tellement mal, que c'est la seule solution. RH de proximité n'a pas beaucoup de solution à apporter. Il n'y a que très très peu de dispositifs d'accompagnement, pas de reconversion possible...

IA et SG : RH de proximité qui est là pour accompagner. Il faut aussi valoriser les enseignants (indemnitaire) + considération des enseignants. La première gestion de RH de proximité est l'IEN et l'équipe de circonscription.

Décharges de direction des petites écoles

Le SE-Unsa a rappelé qu'il était urgent de trouver des solutions pour donner aux collègues directeurs.trices leurs décharges statutaires. Encore cette année et encore plus que les années précédentes, de nombreuses journées de décharges ne sont pas données ou plutôt seulement quelques décharges sont données. Ce n'est pas tenable pour nos collègues. Aussi, ces décharges doivent être programmées et il faut se tenir au calendrier.

Voici quelques chiffres :

Des effectifs toujours en baisse : 36117 élèves cette année contre 36396 élèves l'année dernière.

C'est 279 élèves de moins que l'année dernière. Ceci fait 1441 élèves de moins en 5 ans... La Savoie est en perte importante d'élèves ces dernières années. Et ça sera encore le cas avec les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine...Ceci devient inquiétant...Ceci est aussi inquiétant pour nos collègues qui vont voir une diminution d'élèves dans les années à venir. Des collèges risquent d'atteindre un seuil critique.

On observe une baisse d'élèves dans le milieu urbain contre une hausse rural. Sur le département, baisse de la population en âge d'avoir des enfants (une population en Savoie qui augmente mais qui vieillit).

Soit effectif :

- maternelle : 12864 élèves (-296 élèves)
- élémentaire : 23253 élèves (+427 élèves)
- spécialisé : 434 élèves (+24)

NIVEAUX	Constat 2015	Constat 2016	Constat 2017	Constat 2018	Constat 2019	Constat 2020
Maternelle	13 958	13 443	13 303	13 265	13160	12864
Elémentaire	23 238	23 263	23 235	23 011	22826	23253
Spécialisé Ulis école	362	369	415	415	410	
TOTAL	37 558	37 075	36953	36691	36396	36117

Section de Savoie

Par circonscription :

VARIATIONS CONSTAT par CIRCONSCRIPTIONS « ULIS école » Incluses Circonscriptions	Constat 2015	Constat 2016	Constat 2017	Constat 2018	Constat 2019	Constat 2020
AIX LES BAINS	6675	6590	6600	6672	6732	6686
ALBERTVILLE	5459	5411	5404	5348	5292	5203
CHAMBERY 1	6387	6409	6373	6264	6168	6246
CHAMBERY 4	5312	5260	5248	5259	5279	5280
COMBE DE SAVOIE	5463	5375	5451	5428	5358	5319
MOUTIERS	4396	4242	4142	4036	4019	3946
SAINT JEAN DE MAURIENNE	3866	3788	3735	3684	3548	3437
TOTAL SAVOIE	37558	37 075	36 953	36 691	36396	36117

Les structures

Il y a en Savoie **392 écoles publiques (392 en 2019, 396 en 2018 / 400 en 2017 / 403 en 2016)**, dont 95 écoles maternelles (95 en 2019, 101 en 2018 / 102 en 2017), 163 écoles primaires (162 en 2019, 153 en 2018 / 147 en 2017) et 134 écoles élémentaires (135 en 2019, 142 en 2018 / 151 en 2017).

Chaque année, il y a moins d'école en Savoie (fusion, regroupement, ...) sauf cette année où ça reste stable. Pour le SE-Unsa, il faut maintenir le maillage territorial des écoles.

Le département compte 273 communes (285 en 2018, 285 en 2017 et 292 en 2016) compte tenu de la fusion des communes.

216 communes sur 273 ont au moins une école publique sur leur territoire soit 79.12 % des communes.

Typologie : répartition des écoles par nombre de classes (avec ULIS école) Nombre de classes	Nombre d'écoles et % par rapport au total des écoles	% par rapport au total des écoles
1 classe	33	8.42
2 à 3 classes	169	43.11
4 à 5 classes	104	26.53
6 à 7 classes	49	12.50
8 à 9 classes	23	5.87
10 à 13 classes	11	2.81
14 classes et +	3	0.76
TOTAL	392	

Section de Savoie

Même si nous observons une légère baisse ces dernières années des écoles de 1 à 3 classes, il est intéressant de noter que ces écoles représentent plus de la moitié des écoles savoyardes (51,53%), c'est bien la spécificité de notre département essentiellement rural et/ou de montagne. **Le SE-Unsa est largement intervenu pour dire qu'il fallait tenir compte de cette spécificité dans les mesures de carte scolaire. En effet, les seuils d'ouverture/fermeture, déjà bien trop importants à l'échelle de toutes les écoles du département, sont encore plus en inadéquation par rapport à la structure de ces petites écoles. En effet, ces écoles ont des classes multi-niveaux et il ne peut pas y avoir un nombre d'élèves trop important.**

Vous pouvez trouver plus d'informations dans le document de l'administration.

Scolarisation des élèves de 2 ans :

124 élèves cette année contre 155 en 2019, 136 en 2018, 148 en 2017 et 202 en 2016. Nous notons une baisse importante de la scolarisation des 2 ans dans les zones rurales et/ou de montagne. Aussi, nous interpelons l'IA sur la nécessité de compter les élèves de 2 ans dans les effectifs et notamment dans les écoles avec un public difficile et sans reconnaissance REP/REP+...

L'IA entend mais des choix seront à faire dans la carte scolaire en fonction des moyens.

Education prioritaire :

Sans revenir sur les chiffres, le SE-Unsa et le SNUipp-FSU ont exprimé leur inquiétude sur la future réforme de l'éducation prioritaire.

L'IA n'est pas en mesure d'en dire plus.

Le SE-Unsa a rappelé le risque de voir les écoles du REP d'Albertville sortir de l'éducation prioritaire. Au regard de la population, des élèves accueillis, du travail engagé par les équipes, il y a une grande vigilance à avoir.

L'IA dit avoir conscience des difficultés et avec le préfet, c'est une priorité qui est réaffirmée.

Primo-arrivants :

8 dispositifs UPE2A et 5 TRB FLE (même chiffre en 2019) à l'échelle du département pour un effectif annoncé de 217 élèves (259 élèves en 2019). Nous nous étonnons de la baisse et nous interrogeons sur ces chiffres !! Pas de réponse de la part de l'administration.

ULIS écoles

Une ULIS école a été ouverte à la rentrée 2020 à l'école primaire du Biollay (Chambéry) et 1 unité autisme maternelle à l'école maternelle Le Picollet (La Motte Servolex), soit 41 ULIS écoles et 2 unités autisme maternelle en Savoie cette année. Ceci permet l'accueil de 434 élèves. Nous notons qu'il y a, encore cette année, des ULIS école avec plus de 12 élèves. De plus, des ULIS ont atteint le seuil de 12 élèves (fixé par la loi) ou y sont presque... **Pour le SE-Unsa, l'ouverture d'une ULIS par an ne suffit plus à couvrir les besoins sur le**

Section de Savoie

département. Aussi, nous avons rappelé qu'il faudrait un seuil d'ouverture/fermeture moins important pour les écoles accueillant une ULIS.

Comme en CTSD 2nd degré, l'IA nous a répondu qu'il y aura une réflexion académique sur ce sujet en lien avec les MDPH. La Savoie est le département où il y a le plus d'ULIS écoles par rapport au nombre d'élèves. Nous sommes aussi en tête (avec la Haute Savoie) pour les ULIS collèges... Au SE-Unsa, nous ne voulons pas une harmonisation par le bas !!!

Enseignants référents

Le SE-Unsa, qui porte régulièrement cette question depuis des années en CTSD, est de nouveau intervenu en demandant notamment la création de postes supplémentaires (1^{er} ou 2nd degré) d'enseignants référents. Nous avons dit à l'IA qu'il y avait urgence et qu'il faudrait trouver des solutions dès la prochaine carte scolaire.

Enseignement des langues (cf document de l'administration)

Peu d'information si ce n'est la baisse du nombre d'intervenants en langue.

L'IENA explique que pour les interventions des assistants qui s'occupent d'ateliers conversationnels, la diminution est liée à l'état sanitaire mais que tout ceci devrait reprendre dès que possible.

Pour ceux embauchés par les municipalités : l'administration souhaite « rendre » l'enseignement des langues vivantes aux enseignants. Il y a des discussions avec les communes où il y a des intervenants pour les orienter vers autres choses que l'enseignement.

Projet Emile : l'IENA nous indique que les modalités devraient changer. C'était jusqu'à présent 50% en anglais et 50% en français. Ca va changer mais nous n'en savons pas plus !!!

Le SE-Unsa et le SNUipp-FSU sont largement intervenus pour l'école élémentaire Haut Maché qui n'est pour l'instant pas dans le dispositif EMILE. Toute l'équipe est défavorable au fait de rentrer dans le dispositif. C'est dans ce sens qu'ils ont fait un courrier argumenté à l'IA pour expliquer la situation. Nous souhaitons qu'aucune pression ne soit mise sur l'équipe enseignante et qu'aucun projet ne soit imposé.

Rythmes scolaires

A la rentrée, 8 communes fonctionnent selon une organisation à 4.5 jours, soit 13 écoles (Voglans mat et élém, Montagnole, Barby mat et élém, Curienne mat et élém, Montvalezan, Tignes mat et élém, Villaroger, Modane mat et élém).

L'IA va écrire aux maires pour leur rappeler la nécessité de remander le renouvellement de la semaine à 4 jours. Il faudra aussi que les conseils d'école se prononcent...

Section de Savoie

Bilan chiffré des personnels

41 retraites

3 démissions

Ruptures conventionnelles : 4 demandes, 3 acceptées (dont une qui n'a pas donné suite à sa demande), 1 refusée

19 Congés parentaux

13 CLM (congé longue maladie) fractionnés ; 24 CLM/CLD (congé longue durée)

3 désistements PES remplacés par la liste complémentaire

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Un point d'échange avec Monsieur Huard sera fait.

1496 élèves ont une notification

1417 sont accompagnés

426.04 ETP (équivalent temps plein) d'AESH = 679 personnes embauchées

Dotation globale est de 439 ETP, manque encore personnes et donc possibilités de recrutements.

75 élèves non accompagnés

13 PIAL installés. Recrutement des AESH référent du PIAL est fait. Démission d'une AESH référente. Ce sont des contrats de 100% : une part pour l'accompagnement des élèves et l'autre part = mission de référent.

le SE-Unsa a rappelé que de nombreuses équipes ou collègues étaient en situation très difficile suite à des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il faut accompagner ces collègues qui sont parfois démunis et en grande souffrance.

N'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés dans les écoles. Nous ferons remonter ceci directement à la secrétaire générale.